



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le lundi 9 juin 2014

18 h 00

salle du conseil

**Présence :** Aldéo Saulnier, maire  
Roland Fougère, maire suppléant  
Oscar LeBlanc, conseiller  
Pauline Hébert, conseillère  
André J. Cormier, directeur général, greffier  
Joanne Savoie, secrétaire  
Jacques Bourque, promoteur

**Absent :** Mike LeBlanc, conseiller

**1. Ouverture officielle de la séance.**

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h05.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**14-112 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulgence de conflit d'intérêt.**

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

**4. Chemin d'accès "Local Common 00000004" - entre le boulevard Irving et l'avenue de la Rivière côté ouest de la rue Saint-Jean-Baptiste.**

Le directeur général indique que Monsieur Paul Maillet de Maillet Investments Ltd. désire faire un développement sur le terrain situé au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste et du boulevard Irving, mais par contre le terrain en question est un peu petit et il serait possible de lui passer le terrain où se situe le chemin d'accès "Local Common 00000004" afin de permettre d'agrandir ce terrain. Pour ce qui est de l'accès, il va demeurer mais sera plus petit et avec seulement une voie à partir du boulevard Irving. Le directeur général souligne que l'accès (droit de passage) devra être inscrit dans l'acte de transfert.

**14-113 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on vende une partie de l'accès à côté du terrain situé au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste et du boulevard Irving à l'investisseur Maillet Investments Ltd. pour un montant de 1,00\$/pied carré et que l'on assure qu'un accès d'environ 12 pieds de largeur demeure et soit indiqué dans l'acte de transfert.

**ADOPTÉE**

**5. Affaires nouvelles.**

Le directeur général informe le conseil que la demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour emprunter 1 115 000\$ pour une période d'un an a été lue aujourd'hui.

Le maire fait part que le projet pour le Parc Industriel a été accepté pour un montant de 1, 2 million de dollars et une annonce devra se faire sous peu.

Le directeur général indique qu'il a reçu un appel aujourd'hui du président du Hockey Mineur demandant si la Ville de Bouctouche veut acheter des billets pour leur tirage d'un "Green Egg" Barbecue.

Le conseil regrette mais la municipalité ne peut pas commencer à faire l'achat de billets pour des tirages.

**6. Levée de l'assemblée.**

**14-114 : ROLAND FOUGÈRE**

pour la levée de l'assemblée à 18h45.

**ADOPTÉE**